



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL CORSE



ARBORICULTURE n°1 – 31 janvier 2024



A retenir

Pêcher

Cloque : début de la période de sensibilité ; suivre l'évolution des bourgeons à bois

Abricotier, Pêcher, Prunier

Enroulement chlorotique de l'Abricotier : Surveiller les débourrements foliaires très précoces et éliminer les arbres contaminés

SOMMAIRE

Toutes espèces

Pêcher

Prévision météo

ANIMATEUR FILIERE : CRA

Corse

Rédacteur : Isabelle

MIII F I R I



Structures partenaires :

CANICO, FREDON,
exploitants observateurs

Directeur de publication :

Stéphane PAQUET

Président de la Chambre

d'Agriculture de Corse

Route du stade

Lieu dit Petraolo

20215 VESCOVATO

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CRA Corse



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.

TOUTES ESPECES

• Enroulement Chlorotique de l'Abricotier (ECA)

Cette maladie, due à un phytoplasme se développe sur abricotiers, pêchers et pruniers. Les symptômes se caractérisent en période hivernale par un débourrement précoce des bourgeons à feuilles avant floraison, réparti de manière inégale sur l'arbre (*cf photos 1 et 2 ci-dessous*). Les symptômes varient en intensité selon l'espèce, la variété et le porte-greffe. La présence de chlorose, la diminution de la croissance végétative voire le dépérissement de l'arbre peuvent être observés ensuite en période végétative.

Les arbres infestés présentent des risques de contamination pour le reste du verger et mettent en péril sa pérennité. Ce phytoplasme est transmis par le psylle, *cacopsylla pruni* présent dans le milieu naturel.



Expression des symptômes ECA sur pruniers

Observation : Les symptômes de feuillaison précoce permettent de distinguer les arbres atteints d'Enroulement Chlorotique de l'Abricotier. Ces symptômes sont observés sur les parcelles de pruniers, abricotiers et pêchers également sur les 2 principaux bassins de production.

Ces arbres contaminés sont facilement reconnaissables dans les vergers ; ils doivent être éliminés dès à présent pour sont toujours facilement observables sur pêchers et abricotiers.

Évaluation du risque : le risque est élevé dans les vergers ayant des arbres contaminés. En absence de lutte phytosanitaire curative, il est nécessaire de supprimer les arbres contaminés en prenant soin d'arracher la souche. Une surveillance des vergers est indispensable en cette période pour repérer les arbres infectés.

La lutte contre cette maladie est obligatoire par arrêté préfectoral en date du 17 janvier 2019 sur les communes de Borgo, Vescovato, Venzolasca, Sorbo Ocagnano, Castellare di Casinca, San Giuliano, Tallone, Canale di Verde, Linguizzetta, Ghisonaccia, Lugo di Nazza, Aghione, Aléria, Santa Maria Poggio. Elle impose l'arrachage et la destruction des arbres contaminés.

Gestion du risque : La prophylaxie reste la base de la lutte contre ce phytoplasme. Afin de limiter les risques, il est nécessaire de planter du matériel végétal certifié, de surveiller les plantations en hiver afin de permettre une détection précoce des arbres contaminés. La lutte contre l'ECA nécessite une **éradication obligatoire et collective**. Les arbres doivent être arrachés dès observation des symptômes et avant la présence de psylle pour limiter les sources de propagation dans le verger. Une surveillance de l'environnement des vergers est également indispensable telle que les vergers abandonnés, les prunelliers présents dans l'environnement immédiat.

• Bactériose

Biologie : La bactériose peut causer d'importants dégâts sur l'arbre voire son dépérissement. Les bactéries pénètrent le végétal par les blessures naturelles (plaies pétiolaires, écartement des écailles de bourgeons...) ou accidentelles (plaies de taille, blessure sur bois dues à la grêle...). En fin d'hiver, des écoulements de gomme rougeâtre au niveau du tronc, des charpentières ou des rameaux peuvent être observés. Au printemps, ces mêmes arbres présentent soit une absence de débournement, voir un dépérissement brutal de la charpentièrè.

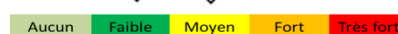
Plusieurs facteurs peuvent favoriser la bactériose : les accidents climatiques (fortes pluies automnales, le froid, la grêle), la sensibilité variétale, le stress hydrique en saison.

Observation : La période de sensibilité débute au stade B en conditions humides.

Évaluation du risque : Le stade de sensibilité débute. Le risque est donc faible à moyen selon l'historique des parcelles et l'avancement végétatif des variétés et espèces.



Bactériose sur abricotier



Gestion du risque : Eviter les grosses plaies de taille en période hivernale, éviter les stress hydriques en saison par des irrigations irrégulières ; sur vergers contaminés, éliminer les bois atteints et les brûler.

• Taille hivernale et prophylaxie

Les chantiers de taille (pêcher, prunier) sont l'occasion d'observations permettant de repérer les foyers de parasites et assainir les parcelles en éliminant :

- Les fruits momifiés et les rameaux contaminés
- Les charpentières et arbres morts abritant des foyers de cochenilles/Pou de San José et scolytes.

Les outils de taille (sécateurs, scies...) doivent être nettoyés et désinfectés avec de l'alcool entre chaque arbre pour limiter la transmission de maladies (ECA...).

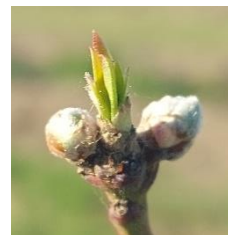


Inoculum de monilia sur pêcher

PECHER

• Stade phénologique

Stade C (BBCH 53) sur les variétés très précoces (Early bomba, Pampana, Boreal), le stade pointe verte est atteint pour Early Bomba, Boreal et débute cette semaine sur Pampana ;
Stade A (BBCH 00) à stade B (BBCH 51) pour les autres variétés



Stade BBCH 53 sur variétés à débourrement très précoce / stade pointe verte atteint



Stade BBCH 51 sur la majorité des variétés

• Cloque - *Taphrina deformans*

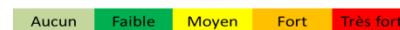
La cloque est due au champignon *Taphrina deformans* : il provoque la déformation des feuilles qui deviennent boursoufflées, épaisses et de couleur rougeâtre. En cas de fortes attaques, les fruits peuvent être également atteints. Le champignon hiverne dans l'écorce des arbres, des rameaux et au niveau des écailles des bourgeons. Les contaminations sont favorisées par des hivers doux et humides (températures comprises entre 5 et 8°C ou par une pluviométrie supérieure à 10mm en 24h). La période de sensibilité s'étend du stade pointe verte allongée sous les écailles au stade 5-6 feuilles étalées.

Observation : les variétés à débourrement très précoce ont atteint le stade pointe verte ; aucun symptôme n'est observé à ce jour.

Évaluation du risque : Le stade pointe verte étant atteint, la période de sensibilité débute. Le risque est existant uniquement pour les variétés à débourrement précoce. Les conditions climatiques prévisionnelles (épisode pluvieux) sont favorables aux contaminations.



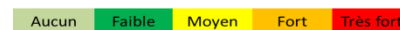
Surveillez l'évolution de la végétation régulièrement pour les variétés dont le stade de sensibilité est proche pour évaluer le risque en cas de pluies.



• Stades hivernants des ravageurs - Cochenilles

Les cochenilles hivernent sur le bois, sous forme de larves de stade L2, sans protection particulière sur les rameaux infestés. Ces larves deviendront adultes dans le courant du mois d'avril, et donneront ensuite les œufs puis les larves mobiles de première génération qui se fixent sur les feuilles et le long des nervures.

Évaluation du risque : La période de sensibilité débute au stade B. Le risque est donc faible à moyen selon l'historique des parcelles et l'avancement végétatif des variétés et espèces.



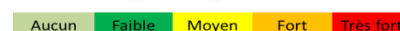
B

Gestion du risque : l'utilisation de produits de biocontrôle (huile de paraffine) est à privilégier dans la stratégie de lutte à ce stade végétatif. [Liste des produits de biocontrôle](#)

• Pucerons

Des fondatrices de puceron vert éclosent au moment du débournement de l'arbre. Elles vont s'installer sur les premières feuilles et fonder des colonies qui seront à l'origine de foyers d'infestation.





Évaluation du risque : La période de sensibilité débute au stade B. Le risque est donc faible à moyen selon l'historique des parcelles et l'avancement végétatif des variétés et espèces.



B

Gestion du risque : l'utilisation de produits de biocontrôle (huile de paraffine) est à privilégier dans la stratégie de lutte à ce stade végétatif. [Liste des produits de biocontrôle](#)

PREVISION METEO

	Vendredi 2 fév.	Samedi 3 fév.	Dimanche 4 fév.	Lundi 5 fév.	Mardi 6 fév.	Mercredi 7 fév.	Jeudi 8 fév.	Vendredi 9 fév.
Haute Corse/ Corse du Sud								
	Temps ensoleillé malgré quelques nuages bas d'entrées maritimes			Pas de changement ; temps ensoleillé	Temps variable ; nombreux passages nuageux		Risque d'averses	



Vigilance sécheresse : La situation hydrique est alarmante en ce début d'année. Les taux de remplissage des ouvrages sont très faibles et les prévisions météorologiques n'annoncent aucune pluie conséquente et encore moins sur la partie orientale. A cela s'ajoute un déficit record de précipitation sur la partie orientale du département, une absence de stock de neige, une sécheresse agricole très sévère sur la côte orientale avec des valeurs d'indice signifiant une aridité du sol, des températures supérieures à la normale de 3°C environ pour les prochains jours et une poursuite de la décroissance de l'indice d'humidité du sol sous le 1er décile.

Seule, la Balagne (et l'intérieur) n'est pas dans une situation préoccupante pour 2024 en Haute-Corse. Le Sud bénéficie quant à lui de bons taux de remplissage de ses ouvrages.

LIENS UTILES

- Consulter les notes sur le site EcophytoPic [Les notes communes / nationales | Ecophytopic](#) ou en cliquant sur les images ci-dessous :



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.